

pitales consommées dans les opérations productives, se perpétuent par la reproduction. Contentons-nous pour le présent, de savoir que les capitaux sont entre les mains de l'industrie un instrument indispensable sans lequel elle ne produirait pas. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils travaillent de concert avec elle. C'est ce concours que je nomme le *service productif des capitaux*.

CHAPITRE QUATRE.—*Des agents naturels qui servent à la production des richesses, et notamment des fonds de terre.*

Indépendamment des secours que l'industrie tire des capitaux, c'est à dire des produits qu'elle a déjà créés, pour en créer d'autres, elle emploie le service et la puissance de divers agents qu'elle n'a point créés, que lui offre la nature, et tire de l'action de ces agents naturels une portion de l'utilité qu'elle donne aux choses.

Ainsi lorsqu'on laboure et qu'on ensemeince un champ, outre les connaissances et le travail qu'on met dans cette opération, outre les valeurs déjà formées dont on fait usage, comme la valeur de la charrue, de la herse, des semences, des vêtements et des aliments consommés par les travailleurs pendant que la production a lieu, il y a un travail exécuté par le sol, par l'air, par l'eau, par le soleil, auquel l'homme n'a aucune part, et qui pourtant concourt à la création d'un nouveau produit qu'on recueillera au moment de la récolte. C'est ce travail que je nomme le *service productif des agents naturels*.

Cette expression, *agents naturels*, est prise ici dans un sens fort étendu ; car elle comprend non-seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage par la combustion, etc.

Souvent la faculté productive des capitaux s'allie si intimement avec la faculté productive des agents naturels, qu'il est difficile et même impossible d'assigner exactement la part que chacun de ces agents prend à la production. Une terre où l'on cultive des végétaux précieux, une terre où d'habiles irrigations ont répandu une eau fécondante, doivent la majeure partie de leur faculté productive à des travaux, à des constructions qui sont le fait d'une production antérieure, et qui font partie des capitaux consacrés à la production actuelle. Il en est de même des défrichements, des batiments de ferme, des clôtures, et de toutes les améliorations répandues sur un fonds de terre. Ces valeurs font partie d'un capital, quoiqu'il soit désormais impossible de les séparer du fonds sur lequel elles sont fixées.

Dans le travail des machines par le moyen desquelles l'homme ajoute tant à sa puissance, une partie du produit obtenu est due à la valeur capitale de la machine, et une autre partie à l'action des forces de la nature. Qu'on suppose qu'en place des ailes d'un moulin à vent il y ait une roue à marcher (1) que dix hommes fassent tourner : alors le produit du moulin pourrait être considéré comme le fruit du service d'un capital, qui serait la valeur de la machine, et du service des dix hommes qui la feraient tourner ; et si l'on substitue des ailes à la roue à marcher, il devient évident que le vent, qui est un agent fourni gratuitement par la nature, exécute l'ouvrage de dix hommes.

(1) Une roue en forme de tambour qu'on fait tourner en marchant dans son intérieur (*tread-mill*).

Dans ce cas-ci, l'action d'un agent naturel pourrait être suppléée par une autre force ; mais, dans beaucoup de cas, cette action ne saurait être suppléée par rien, et n'en est pas moins réelle. Telle est la force végétative du sol ; telle est la force vitale qui concourt au développement des animaux dont nous sommes parvenus à nous emparer. Un troupeau de moutons est le résultat, non seulement des soins du maître et du berger, et des avances qu'on a faites pour le nourrir, l'abriter, le tondre ; mais il est aussi le résultat de l'action des viscères et des organes de ces animaux, dont la nature a fait les frais.

C'est ainsi que la nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instruments ; et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter, au moyen des services gratuits de la nature, une plus grande part des produits. (2)

Parmi les agents naturels, les uns sont susceptibles d'appropriation, c'est à dire, de devenir la propriété de ceux qui s'en emparent, comme un champ, un cours d'eau ; d'autres ne peuvent s'approprier, et demeurent à l'usage de tous, comme le vent, la mer et les fleuves qui servent de véhicule, l'action physique ou chimique des matières les unes sur les autres, etc.

Nous aurons occasion de nous convaincre que cette double circonstance d'être et de ne pas être susceptibles d'appropriation par les agents de la production, est très favorable à la multiplication des richesses. Les agents naturels, comme les terres, qui sont susceptibles d'appropriation, ne produiraient pas à beaucoup près autant, si un propriétaire n'était assuré d'en recueillir exclusivement le fruit, et s'il n'y pouvait, avec sûreté, ajouter des valeurs capitales qui accroissent singulièrement leurs produits. Et, d'un autre côté, la latitude indéfinie laissée à l'industrie de s'emparer de tous les autres agents naturels, lui permet d'étendre indéfiniment ses progrès. Ce n'est pas la nature qui borne le pouvoir productif de l'industrie ; c'est l'ignorance ou la paresse des producteurs et la mauvaise administration des états.

Ceux des agents naturels qui sont susceptibles d'être possédés deviennent des *fonds productifs de valeur*, parce qu'ils ne cèdent pas leur concours sans rétribution, et que cette rétribution fait partie, ainsi que nous le verrons plus tard des revenus de leurs possesseurs. Contentons-nous, quant à présent, de comprendre l'action produc-

(2) Ce principe est surtout applicable en Amérique, où la rareté des capitaux et de la main d'œuvre élève beaucoup leur valeur, et en rend l'emploi plus coûteux qu'en Europe. Aussi le génie inventif des Américains des Etats-Unis est-il particulièrement adapté à notre état social comme au leur. C'est un talent précieux que nous devons chercher à développer dans nos systèmes d'éducation et de législation. Ainsi notre ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, se montrait bien éclairée et bien imbue de l'esprit qui convient au législateur américain, lorsqu'elle accordait des brevets d'encouragement (*patents*), non seulement à l'inventeur canadien, mais encore à l'importateur (même étranger) d'une machine. De son côté, une nature généreuse semble vouloir nous indemniser du manque de bras et de capitaux, et nous inviter avec instance à user de son concours. Notre beau continent est couvert d'un sol très fertile, de mines inépuisables, de forêts immenses, d'une infinie variété de plantes et d'animaux ; il jouit de tous les climats, de toutes les températures ; il est sillonné en tous sens par des fleuves et des mers qui facilitent ses communications intérieures ; partout, des chûtes et des cascades pour alimenter des milliers de manufactures. Toute la nature y est gignantesque, et prodigue de ses dons. Sachons en faire nos agents de production.

tive des agents naturels, quels qu'ils soient, déjà connus ou qui sont encore à découvrir.

Montréal, 21 Avril, 1845.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 31 MAI, 1845.

La société canadienne.

PREMIER ARTICLE.

Au milieu des sujets qui préoccupent souvent notre esprit, à nous obscurs chroniqueurs des événements et des choses, il en est aucun qui prenne une plus large part de nos méditations et de nos rêveries, de nos sympathies et de nos espérances, que celui de l'état de notre société canadienne, non pas tant sous un point de vue politique et de législation, que sous le point de vue social et domestique.

Pour prendre notre société comme un type à part et isolé, jeté par la providence sur ce coin d'un immense continent, au milieu des flots de populations étrangères qui la pressent de toutes parts ; pour examiner et mettre en relief ses mœurs, son originalité, son allure — pour montrer les transformations diverses, que déjà elle peut avoir subies et qu'elle pourrait encore prendre et éprouver, il faudra nécessairement mêler à notre sujet des considérations et des faits de politique coloniale qui s'y rattachent, et surtout laisser voir l'influence si naturelle des lois sur les mœurs et de la politique sur les destinées d'une nation. Celui qui veut étudier la société canadienne depuis les premiers établissements, de la Nouvelle-France, jusqu'à nos jours, qui veut en approfondir l'histoire et surtout bien connaître l'esprit des temps et des époques qu'il faut traverser, s'apercevra bientôt avec combien peu de justice on a jusqu'aujourd'hui apprécié le passé, et combien on l'a injustement calomnié ; et pourtant le cœur de tout Canadien-Français devrait se réchauffer aux souvenirs de ce qui existait autrefois, en songeant que cette brillante civilisation qui aujourd'hui se répand partout, et qui entraîne toutes les nations dans son incandescence active, efface chaque jour en passant quelque chose de nos mœurs primitives.

Après la paix de 1763, grâce aux conditions des traités par lesquels la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, notre société conserva longtemps pur et intact son cachet d'originalité nationale, comme elle conserve encore aujourd'hui sa langue, sa religion et ses lois. Le pays était entièrement peuplé de Canadiens-Français ; mœurs publiques et de la vie du dehors, et mœurs intérieures et du foyer domestique, tout, le cœur comme la physionomie, était éminemment français. La noblesse issue de bonnes maisons était opulente pour ses besoins d'alors ; elle était sage, éclairée, respectable, parce qu'elle était venue de France, dans un temps où l'aristocratie battue en ruine quelques années auparavant par le pouvoir souverain sous Louis XIII et Richelieu, pour maintenir sa dernière position ou pour en reconquérir une nouvelle, se réformait, se faisait meilleur et s'instruisait. La roture était également bien composée, non de mauvais sujets, de mauvais garnements, mais de cultivateurs, d'ouvriers, d'artisans laborieux et industrieux ; et au milieu d'une semblable population, le clergé catholique et ces héroïques missionnaires des premiers jours,